



# **38<sup>ème</sup> Croisière Corse**

**Du 18 au 26 Mai 2024**



**CALVI**

## ***INSTRUCTIONS DE COURSE***

### **Programme du 18 au 26 Mai 2024**

- Samedi 18 : Accueil des participants au port de LA SEYNE  
14H00 : Mise à disposition Régate prologue en rade de Toulon  
19H00 : apéro de bienvenue, présentation des équipages suivie du dîner à 20h00.
- Dimanche 19 : 08h00 : Petit déjeuner  
09h00 : Briefing et météo  
13h55 : Mise à disposition en rade de Toulon
- Lundi 20: Arrivée à CALVI  
Apéritif de bienvenue
- Mardi 21 : Petit déjeuner  
10h00 : Briefing pour régata en rade de Calvi  
Activités sportives : Kayaks, vélos, visite libre de la Citadelle,...  
Soirée « auberge espagnole » et plancha .
- Mercredi 22 : 08h30: Briefing et météo pour le parcours du jour  
09h55 à dispo pour départ CALVI-GIROLATA.  
20H00 : Soirée libre
- Jeudi 23 : 10h00 : journée libre dans le parc naturel de SCANDOLA).  
20h00 : Repas au restaurant
- Vendredi 24 : 08h30: Briefing et météo  
09h55 à dispo pour départ vers LA SEYNE
- Samedi 25 : Arrivée à LA SEYNE
- Dimanche 26 : 11h00 : Bourse du Travail Avenue Gambetta à LA SEYNE.

# INSTRUCTIONS DE COURSE

## 1 REGLES

### **1.1 La régate sera régie par :**

- les Règles de Course de l'ISAF ,
- les Instructions de course type habitables 2021-2024 de la FFV,
- les règles des classes concernées sauf si l'une quelconque d'entre elle est modifiée par ces instructions de course,
- les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- les présentes instructions de course annexe.

Chaque règle énumérée ci dessus prévaut sur la précédente.

### **1.2 Navigation nocturne :** entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).

## 2. EMPLACEMENT DU TABLEAU OFFICIEL ET DU COMITE DE RECLAMATION

A La Seyne, Bureau de la Société Nautique des Mouissèques, Quai de la Marine La Seyne sur Mer (à côté de la capitainerie») A Calvi et à Girolata, sur le bateau Comité.

## 3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel.

## 4. EMPLACEMENT DU MAT DE PAVILLONS

A La Seyne, Bureau de la Société Nautique des Mouissèques, Quai de la Marine La Seyne sur Mer (à côté de la capitainerie») A Calvi et à Girolata, sur le bateau Comité.

## 5. IDENTIFICATION DES BATEAUX

Tout bateau n'ayant pas de numéro dans la GV, devra être identifié par un cagnard (disponible à la SN Mouissèques lors de l'inscription).

## 6. ABANDON

Tout abandon doit être suivi de l'affalé du pavillon de course.

Signaler l'abandon dans les plus brefs délais :

-soit par VHF **canal 72**,

-soit au siège de la SNM : **04 94 87 20 07**

-soit au comité course en mer et en CORSE:

**Yves MAILLARD: 06 88 46 71 94 ou Gérard VENDEL-VIEST : 06 87 30 84 32**

**ou pour l'arrivée en Corse Jean-Marie BIAGINI : 06.18.74.02.79**

## 7. BOUEE DE DEGAGEMENT -

L'envoi sur le bateau comité du pavillon 'D' signifie qu'il existe une bouée de dégagement.

Le pavillon VERT hissé signifie que la bouée de dégagement est à laisser à TRIBORD.

L'absence du pavillon VERT signifie que la bouée de dégagement est à laisser à BABORD.

## 8. PAVILLONS DE GROUPE DE CLASSE

Tout bateau en course doit arborer le pavillon de la CROISIERE CORSE sur son pataras.

Les bateaux inscrits en catégorie REGATE porteront sur leur pataras le pavillon « C » .

## 9. DEPART

### DEFINITION DES LIGNES DE DEPART

Entre une bouée gonflable jaune et le mat du bateau comité portant un pavillon orange ;

Les départs seront donnés en application de la règle 26, avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ

<i>Temps</i>	<i>Signaux</i>	<i>Signification</i>
<b>H - 5'</b>	Envoi pavillon de groupe , avec un signal sonore	Avertissement
<b>H - 4'</b>	Envoi Pavillon I ou Z ou noir, avec un signal sonore	Préparatoire
<b>H - 1'</b>	Affalée de I, ou Z ou noir, avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
<b>Heure H</b>	Affalé pavillon de groupe, avec un signal sonore	Départ

Les temps seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être pris en considération.

La ligne de départ sera fermée 9 minutes après l'heure H

### DEFINITION DES LIGNES DE DEPART

Entre une bouée gonflable jaune et le mat du bateau comité portant un pavillon orange ;

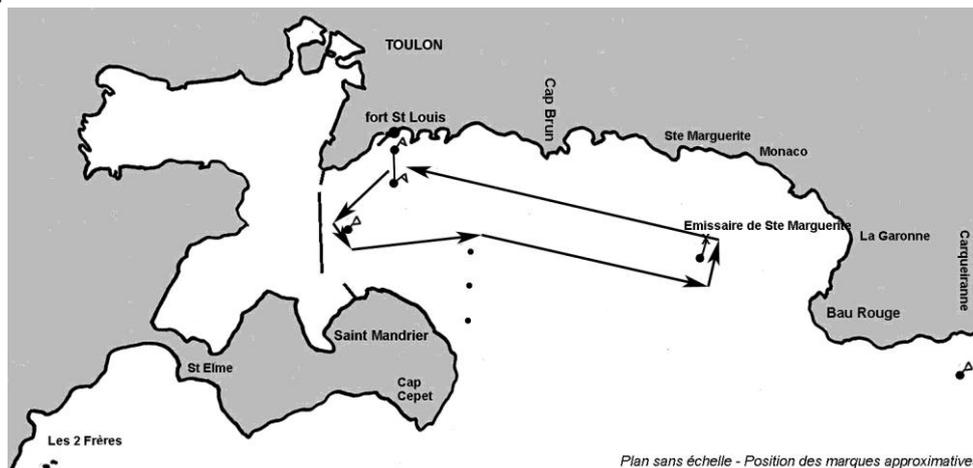
## 10. DESCRIPTIONS DES PARCOURS :

Les textes de description prévalent sur les schémas.

### 10.1 –PROLOGUE en rade de TOULON :

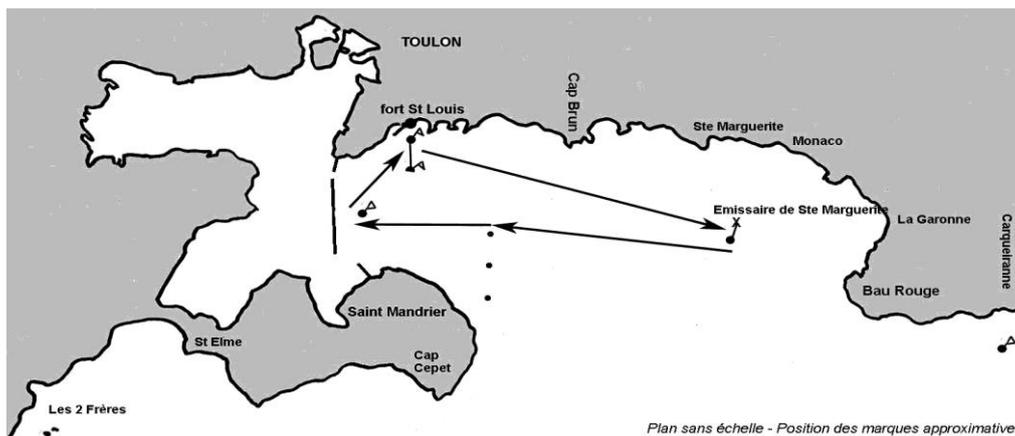
#### PARCOURS N°1: 11.6 Milles -

1. ligne de départ
  2. laisser à babord la bouée gonflable mouillée à environ 200 mètres dans l'est de la Grande jetée, à 300 m dans le sud de la petite passe.
  3. laisser à babord la bouée d'égout la plus au sud de Ste Marguerite.
  4. laisser à babord la bouée gonflable mouillée à environ 400 m dans le sud du Fort St Louis
- 5. A FAIRE 2 FOIS.**
6. ligne d'arrivée.



#### PARCOURS N°6: 11.6 Milles -

1. ligne de départ
  2. laisser à tribord la bouée d'égout la plus au sud de Ste Marguerite.
  3. laisser à tribord la bouée gonflable mouillée à environ 200 mètres dans l'est de la Grande jetée, à 300 m dans le sud de la petite passe.
  4. laisser à tribord la bouée gonflable mouillée à environ 400 m dans le sud du Fort St Louis
- 5. A FAIRE 2 FOIS.**
6. ligne d'arrivée.



#### 10.1 A – Heure et temps limite :

L'heure de fermeture de la ligne d'arrivée sera calculée selon la formule suivante :

$$HFL = D \times (C \text{ Len} - C \text{ Rap}) + HAP + 30 \text{ mn}$$

où:

- HL est l'heure de fermeture de la ligne
- D la longueur du parcours
- C Len le handicap du bateau théoriquement le plus lent (celui à qui on enlève le plus de secondes par mille parcouru.)
- C Rap le handicap du bateau théoriquement le plus rapide
- HAP l'heure d'arrivée du premier.
- C Len et C Rap seront affichés au tableau officiel (liste des bateaux inscrits).

**10.2 -PARCOURS TOULON – CALVI : coefficient 2****HEURE DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT : Dimanche 19 MAI 2024 à 13 h 55**

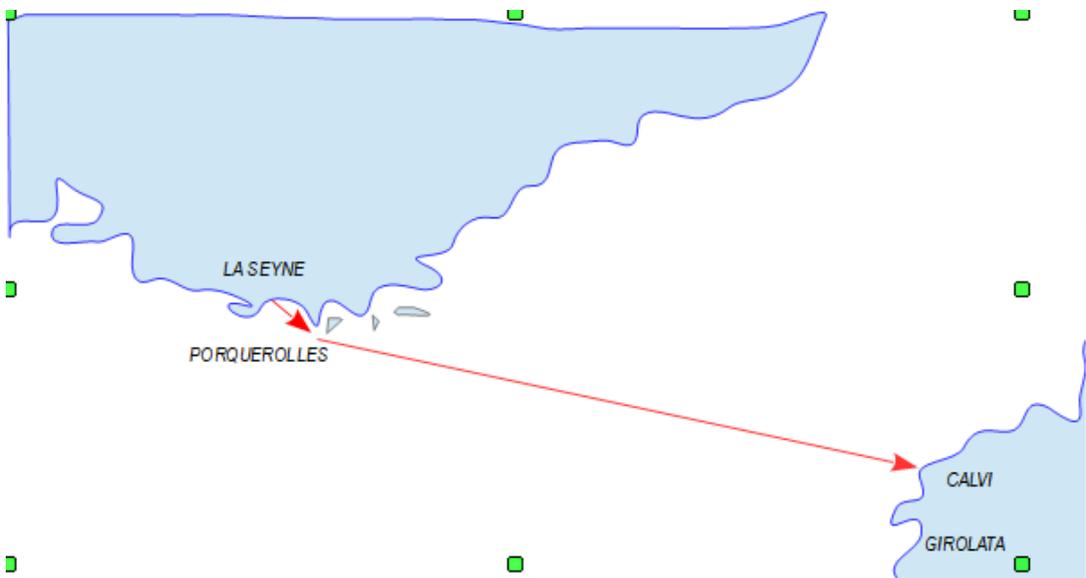
10.2.A - Application de la partie B du RIPAM (COLREG) :  
 Heure légale du coucher du soleil le 19 mai à 21H29(GMT + 2h00)  
 Heure légale du lever du soleil le 20 mai à 6h04 (GMT + 2h00)

10.2.B – PARCOURS : 127 milles

- Ligne de départ : en rade de Toulon, dans le Sud des Plages du Mourillon, entre le mât du bateau Comité portant un pavillon orange et une bouée gonflable jaune
- Bouée de dégagement (bouée gonflable rouge) éventuelle
- balisage d'entrée du chenal (bouée verte, bouée rouge, bouée d'atterrissage) à laisser à tribord
- à CALVI, ligne d'arrivée entre le feu rouge du port de Plaisance et la bouée blanche à environ 150 m dans l'Est du feu rouge

**OBLIGATOIRE : Les concurrents doivent annoncer leur arrivée par VHF (Canal 08) ou par téléphone quand ils sont à environ 2 milles de l'entrée du port .**

Yves MAILLARD : 06.88.46.71.94, Gérard VENDEL-VIEST : 06.87.30.84.32 ou Jean-Marie BIAGINI : 06.18.74.02.79



## 10.2 C - CHANGEMENT DE PARCOURS OU REDUCTION

Ce type de parcours en traversée ne permet aucune réduction de parcours.

## 10.2 D - HEURE LIMITE DU PREMIER BATEAU POUR FINIR

>>Lundi 20 Mai 2024 à 20h00 .

## 10.2 E- DUREE D'OUVERTURE DE LA LIGNE D'ARRIVEE :

$$DO = D X (C \text{ Len} - C \text{ Rap}) + 2H30$$

- Où : - C Rap est le coefficient du bateau théoriquement le plus rapide en secondes par mille  
 - C Len est le coefficient du bateau théoriquement le lent en secondes par mille  
 - D est la longueur du parcours



**TOULON Le Drakkar, Av Infanterie de marine.**



### 10.3 - PARCOURS CALVI – GIROLATA : Coefficient 1

HEURE DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT : Mercredi 22 MAI 2024 à 09 h 55



#### 10.3.A DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART

Zone de départ : dans l'est de l'entrée du port de Calvi

Ligne de départ : entre le mât du bateau Comité portant un pavillon orange et une bouée gonflable jaune

#### 10.3.B DESCRIPTIONS DU PARCOURS : 23 milles

- **Ligne de départ :**
- Bouée de dégagement éventuelle : bouée cylindrique rouge

#### 10.3.C : CHANGEMENT DE PARCOURS OU REDUCTION

En fonction des prévisions météo, une modification du parcours pourra être annoncée au plus tard lors du briefing d'avant départ.

#### 10.3.D LIGNE D'ARRIVEE

Zone d'arrivée : Baie de Girolata

- **Ligne d'arrivée :** ligne imaginaire orientée au 180° passant par le mât portant un pavillon bleu sous la Tour génoise.

#### 10.3.E HEURE LIMITE DU PREMIER BATEAU POUR FINIR : Le jour du départ de Calvi à 18h 00 .

#### 10.3.F : DUREE D'OUVERTURE DE LA LIGNE D'ARRIVEE :

Système temps sur distance

Durée d'ouverture de la ligne :

$$DO = D X (C \text{ Len} - C \text{ Rap}) + 0H30$$

Où C Rap est le coefficient du plus rapide en secondes par mille

Où C Len est le coefficient du plus lent en secondes par mille

Où D est la longueur du parcours

### 10.4 - PARCOURS GIROLATA - TOULON: Coefficient 2

HEURE DU SIGNAL D'AVERTISSEMENT : Vendredi 24 MAI à 09 h 55

#### 10.4.A DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART : Rade de GIROLATA

#### 10.4.B DESCRIPTIONS DU PARCOURS : 127 milles

- **Ligne de départ :** entre le mât portant un pavillon orange du bateau Comité et une bouée jaune.
- Bouée de dégagement éventuelle : bouée cylindrique orange
- Zone d'arrivée : Rade de TOULON, dans le sud des plages du Mourillon.
- **Ligne d'arrivée:** entre le mât du bateau Comité portant un pavillon orange et une bouée gonflable jaune

**OBLIGATOIRE : les concurrents doivent appeler le comité de Course arrivée à TOULON par VHF (Canal 72) ou par téléphone quand ils doublent le Cap ESCAMPOBARIOU (pointe Ouest de la presqu'île de Giens):**

- Yves MAILLARD : 06.88.46.71.94 ou Robert LAISNE : 06.66.03.00.40 ou Gérard VENDEL-VIEST : 06.87.30.84.32

#### 10.4.C - Application de la partie B du RIPAM (COLREG) :

Heure légale du coucher du soleil le 24 mai à 21H36 (GMT + 2h00)  
Heure légale du lever du soleil le 25 mai à 05h58 (GMT + 2h00)

10.4 D : HEURE LIMITE DU PREMIER BATEAU POUR FINIR :

**Samedi 25 Mai à 19h00 .**

10.4.E : DUREE D'OUVERTURE DE LA LIGNE D'ARRIVEE :Système temps sur distance

Durée d'ouverture de la ligne

$$DO = D X (C \text{ Len} - C \text{ Rap}) + 2H30$$

Où C Rap est le coefficient du plus rapide en secondes par mille

Où C Len est le coefficient du plus lent en secondes par mille

Où D est la longueur du parcours

#### **11. CLASSEMENT**

Les classes seront regroupées pour conserver un minimum de 5 bateaux par groupe.

#### **12. CANAL DE VACATION RADIO : Canal 08**

#### **13. IDENTIFICATION BATEAUX OFFICIELS ET ACCOMPAGNATEURS**

Les bateaux officiels et les bateaux accompagnateurs seront identifiés par le pavillon de la Société Nautique des Mouissèques.

#### **14. SECURITE :**

**SONT OBLIGATOIRES :**

- **LE MATERIEL DE SECURITE CORRESPONDANT A LA ZONE DE NAVIGATION**
- **LE PORT DU GILET DE SAUVETAGE ET LE HARNAIS POUR LA NUIT.**
- **UNE VACATION RADIO A PARTIR DE 21 H LES NUITS DE TRAVERSEE TOUS LES BATEAUX SONT TENUS DE SIGNALER LEUR POSITION EXACTE.**

#### **15. ARBITRES :**

PRESIDENT DU COMITE COURSE : Yves MAILLARD

PRESIDENT DU JURY : Claude-Michel VIDAL

#### **16. PROCLAMATION DES RESULTATS - REMISES DES PRIX :**

**Dimanche 26 Mai à 11H00**  
**Bourse du Travail Avenue Gambetta à LA SEYNE.**



**CALVI**